



**Chambre de commerce
du Montréal métropolitain**

Board of Trade of Metropolitan Montreal

Le 21 juillet 2004

L'honorable Liza Frulla
Ministre du Patrimoine canadien et
ministre responsable de la Condition féminine
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Madame la Ministre,

Au nom des 7 000 membres de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et en mon nom personnel, permettez-nous d'abord de vous exprimer nos félicitations à l'occasion de votre élection comme députée du comté de Jeanne-Le Ber et de votre nomination comme ministre du Patrimoine canadien et ministre responsable de la Condition féminine, et de vous transmettre nos meilleurs vœux de succès.

La Chambre a pour mission principale la promotion du développement économique de l'agglomération urbaine de Montréal. Ainsi, à travers ses représentations et nombreux services spécialisés offerts à la grande communauté des affaires, la Chambre désire contribuer à rendre les entreprises plus compétitives en misant, notamment, sur l'innovation et la productivité.

En tant que plus important organisme privé au Québec voué au développement économique, la Chambre est interpellée par de nombreux enjeux, parmi lesquels figurent le renouvellement des infrastructures urbaines, le transport en commun, l'habitation, la santé ou encore le financement des villes. À ce sujet, il nous fait plaisir de vous transmettre l'Énoncé de principes pour le développement de la Cité de Montréal que la Chambre a rendu public en mars 2002 et qui présente cinq grands points qui se révèlent, pour la Chambre, essentiels pour le développement de Montréal et de sa région.

Étant convaincus que vous saurez représenter dignement les intérêts du Québec et de sa métropole économique au sein du Conseil des ministres, nous vous prions de recevoir, Madame la Ministre, l'assurance de notre haute considération.

Le président et chef de la direction,

Benoit Labonté

p.j. (1)